



Cafés du SCoT

Échanges autour du Diagnostic

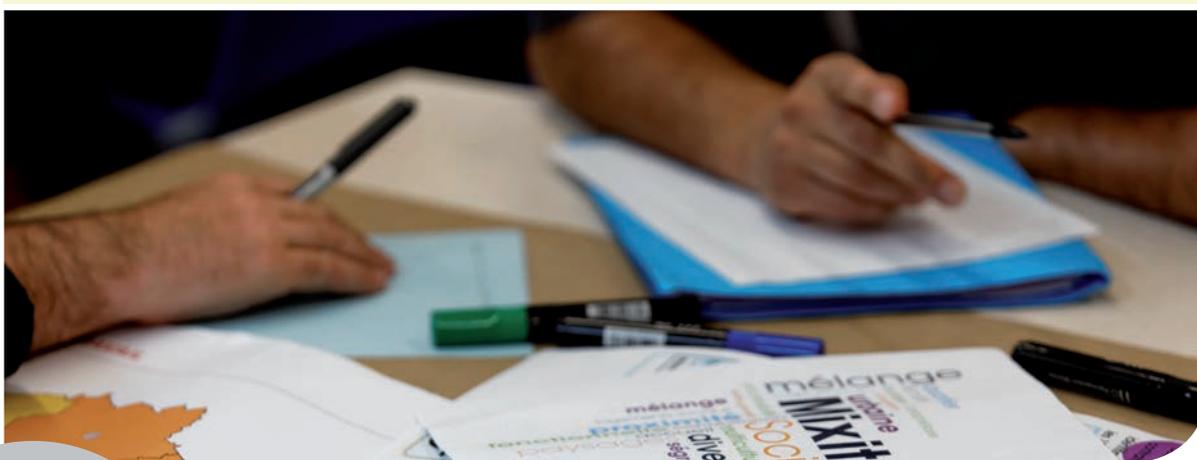
Saint-Léger du bourg Denis



La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a lancé l'élaboration de son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la **phase du diagnostic**, 7 rencontres publiques territorialisées appelées « Cafés du SCoT » ont été organisées.

Le dernier Café du SCoT s'est tenu le **mercredi 28 septembre** de 18h30 à 20h30 dans la salle Aimé Césaire de Saint-Léger du bourg Denis pour les habitants du **secteur des Plateaux Est**.



Introduite par Pierre Bourguignon - Vice-Président de la CREA et Maire de Sotteville-lès-Rouen, la rencontre a débuté par une synthèse du diagnostic du SCoT. Les participants ont ensuite travaillé par groupe autour de 3 couples de mots : Solidarité/Mixité, Proximité/Mobilité, Croissance/Développement. Les apports de chaque table, sur le fonctionnement du territoire, ont été restitués et débattus par l'ensemble de l'assemblée.

+ Mixité / Solidarité

Un territoire peut-il être solidaire sans être mixte ? Comment s'organise la solidarité territoriale, la mixité sociale, intergénérationnelle...?

Quelle mixité ?

Si la mixité est importante, il faut réfléchir à celle que l'on souhaite mettre en œuvre. La mixité nécessite une ouverture vers l'autre, c'est une opportunité pour l'avenir. Aujourd'hui elle se heurte à l'individualisme : chacun cherche à défendre son pré carré.

Il existe une spécialisation sociale des territoires. L'éloignement de centres-villes urbains, de l'emploi et des commerces rend la mixité moins évidente dans les territoires ruraux. Il est important d'entretenir l'animation des villages et de mieux les valoriser.

L'augmentation des prix du foncier rend difficile le développement de la mixité sociale dans les territoires ruraux. Pourtant, il est essentiel de pouvoir offrir un parcours résidentiel complet aux ménages.

Il serait intéressant d'effectuer un véritable travail de mélange des générations et de cohabitation locataires/propriétaires dans de mêmes immeubles. Le plus important est de ne pas reproduire les erreurs du passé : grands ensembles enclavés dans des secteurs périphériques. La mixité sociale ne pourra se faire que lorsque les territoires seront irrigués en emploi et par les transports en commun, et que chacun pourra accéder à l'ensemble des services dont il a besoin. Néanmoins, la proximité des zones de vie avec les zones d'activité doit être organisée dans le but de limiter les nuisances.

La mixité sur les plateaux est

Sur les plateaux est, il y a peu de mixité et de solidarité (manque d'accessibilité, peu d'échanges entre les classes sociales...). L'accès au logement est difficile même si quelques efforts sont faits comme la commune de Boos. Développer des logements sociaux sur les plateaux est n'est pertinent que si on y crée de l'emploi et que l'on renforce l'accessibilité. Cela est lié au coût du foncier et du développement des réseaux de déplacements.

Une solidarité rurale

Une certaine forme de solidarité s'exprime dans les villages. Les écoles, les aires de jeux, les marchés et les commerces sont des vecteurs de solidarité. Il est essentiel de maintenir et développer ces espaces de rencontre qui créent du lien social tout comme le tissu associatif.

Des systèmes d'entraide voient le jour sur le territoire notamment à travers le covoiturage. En revanche, certains participants pointent un manque de solidarité dans l'agglomération.



Accessibilité

Les transports en commun sont importants et ne doivent pas être considérés uniquement sous l'aspect financier. Il faut privilégier la transversalité des projets et créer plus de cohérence entre les différentes autorités compétentes (CREA, Région, Département) pour favoriser l'intermodalité. La nécessité de créer des parkings de dissuasion avec des navettes de rabattement très cadencées est soulignée. Le temps est le facteur essentiel pour penser la mobilité : les déplacements prennent de plus en plus de temps et ont un impact important sur le lien social et dans les familles.



L'agglomération a fait le choix d'associer des zones rurales dans son territoire et doit l'assumer : ces secteurs ne doivent pas être isolés et doivent bénéficier de la même desserte. Certains estiment, au contraire, que les transports en commun sont nécessairement associés à la densité.

Quid de la réalisation du transport en commun en site propre sur les plateaux est prévu dans l'ancien schéma directeur ?

L'efficacité de Filo'r est discutée, ce transport doit être amélioré par un processus de concertation avec les usagers. Il n'est pas pratique pour le public scolaire. Des navettes régulières devraient assurer le transport à la sortie des cours. Les déplacements retours avec Filo'r sont problématiques (personnes âgées qui n'ont pas de portables, rendez-vous à l'hôpital dont on ne connaît pas exactement l'horaire de sortie...).

En termes de déplacements alternatifs, le réseau de liaisons douces est insuffisant notamment sur les transversales. Il serait intéressant de développer un système de vélo-partage pour les entreprises du territoire. Le potentiel fluvial doit être mieux exploité. Des itinéraires alternatifs pourraient être proposés aux camions pour éviter qu'ils traversent l'agglomération. Il faut aussi développer des aires de covoiturage.

La gare actuelle de Rouen est peu accessible. L'axe Paris/Rouen devrait passer par la gare Rouen-Saint-Sever. Le chemin de fer le long du boulevard industriel pourrait être réactivé. La réouverture de la gare de Darnétal favoriserait la mobilité et la proximité du secteur.



+ Croissance / Développement

Quelle analyse porter sur le développement du territoire ces dernières années et quel sens lui donner pour celles à venir ?

Durabilité

La croissance est un terme désuet aujourd'hui. Le développement doit être durable (protection du réseau hydrographique, agriculture raisonnée, circuit-court...). Il est notamment essentiel de préserver la qualité de l'eau qui est un bien rare. L'agriculture de proximité doit être développée comme source d'approvisionnement de qualité des hyper-marchés.

La programmation de grands projets structurants doit être pensée dans le temps et la valeur des terres agricoles fertiles mieux prise en compte. A titre d'exemple, le projet de contournement freine depuis des années des projets communaux et est un véritable gâchis de terres agricoles de qualité.

La croissance est nécessaire mais doit se faire dans le respect et la préservation des ressources naturelles. Il est important de mettre en œuvre une croissance raisonnée et raisonnable. Il faut freiner l'étalement urbain, l'imperméabilisation des sols et la périurbanisation à outrance. Il faut tenir compte du fait que les nouvelles générations n'ont ni les moyens, ni la place de construire leurs propres biens. Elles vont donc acheter ce qui existe, le transformer, l'améliorer. Il faut permettre une densification réfléchie, en lien avec les transports en commun, en priorité dans les centres de village (nombreuses dents creuses, bâtiments agricoles à réhabiliter, etc.).

La problématique de l'inflation foncière est évoquée. Il faudrait agir contre les effets pervers de la loi Scellier qui concurrence ceux qui veulent accéder à la propriété.

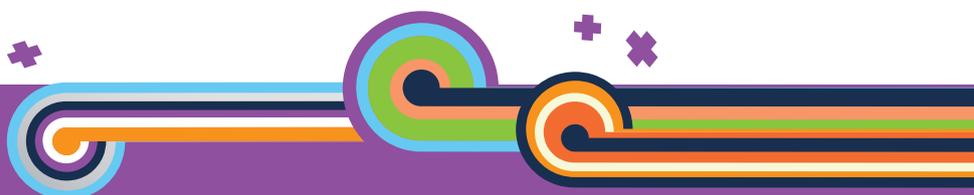
Attractivité

Il est nécessaire que le territoire attire de nouvelles activités afin que les communes disposent de nouvelles ressources. Il faudrait pour cela valoriser l'attractivité du cadre de vie. Néanmoins, certains habitants expriment un sentiment d'abandon des Plateaux est alors que selon eux un développement de ce secteur permettrait de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

Développement

Il serait intéressant de soutenir l'agriculture et de développer notamment le maraîchage mais cela est rendu difficile par les problèmes de pollution des sols.

Seule la croissance démographique, et par là même celle des réseaux (notamment des NTIC) et des infrastructures, peut permettre le développement du territoire.





La concertation continue !

S'informer

Une exposition dédiée au projet et un site internet :

www.la-crea.fr/la-crea-demain-2030

S'exprimer

Des rencontres publiques (Cafés du SCoT et réunions publiques), des registres d'expression disponibles au siège de la CREA et dans les pôles de proximité et une adresse mail :

scot@la-crea.fr